

SAINTE-AMARIN

Les Brevés

Ville de
SAINT-AMARIN



le bulletin municipal d'informations
N° 36 - Janvier 2019



Le Mot du Maire



Revoici déjà le temps des vœux, les vœux que nous formulons pour nos familles, pour nos administrés, pour nos partenaires et pour nos équipes.

Le début d'année est bien sûr le moment de se retourner vers tout ce qui a été fait durant l'année qui s'achève, mais aussi celui de porter le regard vers les promesses que portent l'année qui s'ouvre devant nous.

Je ne vais pas vous rappeler les réalisations de 2018 ni même évoquer nos objectifs pour 2019, la place me manquerait. De nombreux projets de l'exercice 2018 se finaliseront cette année.

Parlons un mot quand même du riche programme culturel et récréatif de 2019.

Comme je le dis régulièrement, qu'il s'agisse d'expositions ou d'autres manifestations culturelles, il ne faut pas impérativement être une grande ville pour en organiser. Pour cela, il suffit de regarder tout ce qui vous sera proposé cette année à Saint-Amarin.

Je me dois de saluer là l'excellent travail et l'engagement des bénévoles de notre association municipale du CAPSA, sans qui rien ne serait possible en ce domaine.

Mais ce ne sont pas les seuls à tout faire pour vous ravir, force est de constater l'énorme travail porté par l'ensemble de nos nombreuses associations qui chaque année, elles aussi, se dépassent pour vous surprendre. A chacune d'entre elles, j'adresse toute ma gratitude.

Aussi, même si vous avez été nombreux à honorer de votre présence nos actions et celles de nos associations, je vous encourage à être encore plus présent en 2019. La vitalité de notre petite ville passe aussi par les rencontres que nous y faisons et les échanges que nous établissons. Ce sont les liens que nous tissons qui donnent du sens à notre travail.

De très belles choses ont été réalisées à Saint-Amarin en 2018 et notre commune se porte bien. Aussi je lui souhaite pour 2019 de poursuivre sur sa lancée. Plusieurs projets structurants doivent aboutir. Ils répondront, comme de coutume, aux besoins du plus grand nombre et assureront une grande part de l'attractivité de notre belle commune.

Il me reste à conclure avec le plus important: vous souhaiter le meilleur pour les 365 jours à venir. Que la santé soit pour chacune et chacun au rendez-vous. Cela semble toujours une banalité d'année en année et pourtant c'est assurément l'essentiel.

Soyez heureux dans vos familles.

Soyez ambitieux dans vos projets.

Soyez tolérant et respectueux des autres et de notre environnement.

Victor Hugo disait « le bonheur est parfois caché dans l'inconnu ».

Risquons-nous **Ensemble** à le trouver.

Ouvrons-nous aux autres pour une heureuse année 2019.

Bonne année à Saint-Amarin.

Bonne année à toutes et à tous.

avec mes plus fiolètes et dévoués sentiments

Votre Maire

Charles WEHRLÉN



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 20 septembre 2018

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 JUIN 2018:

Le compte rendu de la séance du 26 juin 2018 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: MISE EN CONFORMITÉ ACCESSIBILITÉ - SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX - DÉLIB. 2018-34

Le **Conseil Municipal**, après avoir ouï les explications, et **à l'unanimité**:

✓ **PREND ACTE** de l'attribution du marché de travaux, après négociation, pour « Mises en conformité accessibilité - sécurité incendie de la mairie et de l'école élémentaire » décomposé en 12 lots aux entreprises suivantes:

- **Lot 01: Désamiantage:** BATICHOC de Riedisheim pour un montant de 8 450.-€ HT.
- **Lot 02: Démolition - Gros-œuvre - Aménagements extérieurs:** LUTRINGER SILLON de Thann pour un montant de 97 663.10-€ HT.
- **Lot 03: Menuiserie extérieure aluminium:** KLEINHENNY R. d'Illzach pour un montant de 15 900.-€ HT.
- **Lot 04: Serrurerie:** SOCALU de Vieux-Thann pour un montant de 21 360.-€ HT.
- **Lot 05: Plâtrerie:** OLRV CLOISONS de Turckheim pour un montant de 62 815.-€ HT.
- **Lot 06: Menuiserie Intérieure bois:** KLEINHENNY P. d'Illzach pour un montant de 28 450.93.-€ HT (incluant l'option « révision escalier » pour un montant de 2 400.-€ HT ainsi que l'option « châssis vitrés école » pour un montant de 1 224.-€ HT).
- **Lot 07: Carrelage - Faïence:** LUTRINGER HESSLE de Cernay pour un montant de 5 300.30.-€ HT.
- **Lot 08: Peinture intérieure et extérieure:** DANNY DÉCOR de Kingersheim pour un montant de 22 362.14.-€ HT (incluant l'option « peinture plafond école » pour un montant de 500.79.-€ HT ainsi que l'option « peinture murs école » pour un montant de 7 373.52.-€ HT).
- **Lot 09: Revêtements de sols:** ALSASOL de Bollwiller pour un montant de 7 300.-€ HT.
- **Lot 10: Chauffage - Sanitaire - VMC:** HUG de Cernay pour un montant de 22 700.-€ HT.
- **Lot 11: Electricité - Courants faibles:** OMNI Electricité d'Aspach-le-Haut pour un montant de 50 248.28.-€ HT (incluant l'option « luminaires tableau école » pour un montant de 3 181.82.-€ HT ainsi que l'option

« postes travail salle de classe » pour un montant de 3 066.46.-€ HT).

- **Lot 12: Elévateur PMR:** EST Ascenseurs de Strasbourg pour un montant de 36 200.-€ HT (incluant l'option « kit GSM mairie » pour un montant de 450.-€ HT ainsi que l'option « kit GSM école » pour un montant de 450.-€ HT).
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires aux dépenses sont inscrits à la section d'investissement du Budget Primitif 2018.

POINT 3: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - DÉLIB. 2018-35

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**:

- ✓ **DÉCIDE** dans le cadre d'emploi de catégorie C des Adjointes techniques territoriaux, la création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet soit 23.85/35^e, avec effet au 1^{er} septembre 2018.
- ✓ **DÉCIDE** la transformation du poste de rédacteur territorial principal en rédacteur territorial principal 1^{ère} classe par voie de mutation, avec effet au 12 novembre 2018.
- ✓ **MODIFIE** ainsi le tableau des effectifs.
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Général.

POINT 4: PALMARES DES MAISONS FLEURIES - DÉLIB. 2018-36

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**:

- ✓ **ÉMET** un avis favorable à l'attribution de bons d'achat à faire valoir auprès des horticulteurs et fleuristes de la vallée.
- ✓ **AUTORISE** la dépense estimée à hauteur de:
 - **335.- € pour les 10 bons d'achat.**
 - **90.- € pour l'achat de 3 bouquets d'une valeur de 30 € chacun pour les premiers prix.**
- ✓ **PRÉCISE** que la dépense totale de 425.- € est inscrite au compte 6232 du budget général 2018.

POINT 5: CONVENTION DE RÉPARTITION DES CHARGES D'ENTRETIEN DES ROUTES DÉPARTEMENTALES EN AGGLOMÉRATION - DÉLIB. 2018-37

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**:

- ✓ **ACCEPTE** les termes de la convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération et ses annexes.



Le Conseil Municipal

- ✓ **AUTORISE** Charles WEHRLIN, Maire, à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

POINT 6: SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES - DÉLIB. 2018-38

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

- ✓ **VOTE** à l'école élémentaire les subventions suivantes:
 - 742.-€ (soit 14.-€/enfant) pour la sortie au Steinlenbach.
 - 273.-€ pour la sortie à l'Ecomusée d'Ungersheim.
 - 350.-€ pour le Souvenir français.
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au compte 6574 de la section de fonctionnement du Budget Général 2018.

POINT 7: VELCOREX SINCE 1828 - DEMANDE DE GARANTIE DE RACHAT

Reporté après approbation des membres du Conseil Municipal en début de séance.

POINT 8: PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE PRÉVOYANCE - DÉLIB.2018-39

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

- ✓ **DÉCIDE** d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance.
- ✓ **FIXE** le montant de participation employeur pour le risque Prévoyance, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, à 20.- € par agent et par mois indexé sur le plafond de la Sécurité Sociale.
- ✓ **ADHÈRE** à la convention de participation pour le risque Prévoyance, qui prend effet au 01.01.2019 pour une durée de 6 ans avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général (article 19 du décret n° 2011 - 1474).
- ✓ **AUTORISE** le Maire ou son représentant à prendre et à signer tous les actes relatifs à l'adhésion à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion, ainsi que les éventuels avenants à venir.

POINT 9: SKI CLUB EDELWEISS - CONCESSION PASSAGE ET OCCUPATION TERRAIN - DÉLIB. 2018-40

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

- ✓ **DÉCIDE** de reconduire au profit du Ski-Club « EDELWEISS », la concession de passage et d'occupation de terrain en forêt communale - parcelle 24 qui supporte un chalet, un garage et un poste transformateur.
- ✓ **FIXE** la durée de cette concession à 9 ans.
- ✓ **MAINTIENT** le montant de la redevance annuelle à 50.- € au 1^{er} janvier 2019, indexable sur l'indice du coût de la construction.
- ✓ **CONTRACTUALISE** avec le concessionnaire par le biais d'une « Convention » précisant les conditions de passage sur chemin forestier et d'utilisation d'une parcelle du domaine forestier de Saint-Amarin, ci-annexée.
- ✓ **AUTORISE** le maire à signer la convention d'occupation de terrain et de passage en forêt communale et le charge du recouvrement du droit de reconnaissance.

POINT 10: ASSOCIATION « LES AMIS DU FIRMIENWEIHER » - RENOUELEMENT CONCESSION MISE À DISPOSITION DES TERRAINS - DÉLIB. 2018-41

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

- ✓ **DÉCIDE** de reconduire au profit de l'association des « Amis du Firmenweiher », le renouvellement de la concession de mise à disposition d'environ 30 ares de terrains aménagés en étang.
- ✓ **FIXE** la durée de cette concession à 9 ans.
- ✓ **MAINTIENT** le droit de reconnaissance à 20.- €/an au 1^{er} janvier 2018.
- ✓ **CONTRACTUALISE** avec le concessionnaire par le biais d'une « Convention » précisant les conditions d'utilisation des lieux.
- ✓ **AUTORISE** le maire à signer la convention d'occupation des terrains et le charge du recouvrement du droit de reconnaissance.





Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 11 octobre 2018

POINT 1: VELCOREX SINCE 1828 - RACHAT DU SITE PAR L'ENTREPRISE - ÉCHANGE FONCIER - PROMESSE D'ACHAT ULTÉRIEUR - DÉLIB. 2018-42

- ✓ **AUTORISE**, sous condition d'acceptation des nouvelles propositions de la Banque Postale, le Maire à signer l'acte de vente ou tout autre document relatif à cette transaction conjointement avec M. François TACQUARD, président de la Communauté de communes.
- ✓ **VALIDE** les modalités de mise en œuvre des garanties proposées à la Banque Postale.
- ✓ **VALIDE**, sous condition d'acceptation des nouvelles propositions de garantie par la Banque Postale, la promesse de rachat solidaire auprès de la Banque Postale pour un montant de 2 millions d'euros. Le montant de cette promesse de rachat est dégressif de 150 000 € par an (120 000 € par an pour la part Communauté de Communes

et 30 000 € par an pour la part Ville de Saint-Amarin) et dans les conditions exposées ci-dessus et ne peut entrer en vigueur qu'après 24 mois de paiement des loyers par Capital Initiative RTA en cas de défaut de paiement de «Velcorex Since 1828», et qu'après la mobilisation de la garantie personnelle de Monsieur René HANS à hauteur de 1 500 000 €.

- ✓ **AUTORISE**, sous condition d'acceptation des nouvelles propositions de garantie par la Banque Postale, le Maire à signer les documents relatifs à cette opération, conjointement avec M. François TACQUARD, président de la Communauté de Communes.
- ✓ **DÉCIDE, par 12 voix pour et 4 abstentions**, d'émettre un avis favorable pour la promesse de rachat solidaire du site en faveur de la Banque Postale à hauteur de 400 000 € pour la Ville de Saint-Amarin aux conditions exposées ci-dessus.

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 13 décembre 2018

POINT 1: APPROBATION DES COMPTES RENDUS DE LA SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE ET 11 OCTOBRE 2018

Les comptes rendus des séances des 20 septembre et 11 octobre 2018 sont approuvés **à l'unanimité**, leur contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: RÉVISION DES TAXES ET DES TARIFS COMMUNAUX

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

- ✓ **DÉCIDE**, à compter du 1^{er} janvier 2019:
 - le maintien des taxes et tarifs sur la base de 2018 hormis pour la corde de bois qui passe à 180 euros.
 - le maintien des tarifs des concessions cimetière et columbarium.
- ✓ **APPROUVE**, le tableau des taxes et tarifs en vigueur à SAINT-AMARIN et en fixe les montants applicables à compter du 1^{er} janvier 2019.

POINT 3: RÉVISION DES LOYERS COMMUNAUX

Le **Conseil Municipal** après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

- ✓ **DÉCIDE** de modifier les loyers des bâtiments communaux selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 2^e trim. 2018 qui autorise une augmentation de 1.25 %.
- ✓ **PRÉCISE** l'effet au 1^{er} janvier 2019.

POINT 4: APPROBATION DU RAPPORT 2017 SUR LE SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

- ✓ **APPROUVE** le rapport Prix et qualité du service public d'élimination des déchets émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2017.

POINT 5: APPROBATION DU RAPPORT 2017 SUR LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

- ✓ **APPROUVE** les rapports annuels eau et assainissement émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2017.

POINT 6: PROGRAMME DES TRAVAUX 2019 EN FORÊT COMMUNALE ET ÉTAT DE PRÉVISION DES COUPES DE BOIS

Le **Conseil Municipal**, après avoir ouï les explications, et **à l'unanimité**:

- ✓ **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation 2019, et le programme des travaux patrimoniaux.
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits correspondants à ces programmes prévisionnels seront inscrits au Budget Primitif Forêt 2019.
- ✓ **DONNE** au Maire toute délégation pour signer et approuver en cours d'année, par voie de conventions ou de devis,



Le Conseil Municipal

la réalisation de ces prévisions dans la limite des crédits ouverts par le Conseil Municipal.

POINT 7: APPROBATION DE L'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES À MARTELER EN 2020

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes à marteler pour 2020.

POINT 8: DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **VOTE** les subventions exceptionnelles suivantes:

- 3 192.- € à la Musique Municipale pour la formation 2017/2018 de 14 élèves.
- 300.- € à l'association Conférence St Vincent de Paul qui vient en aide aux plus défavorisés de nos concitoyens.

✓ **PRÉCISE** que les crédits seront inscrits au chapitre 65 de la section de fonctionnement du Budget Général 2018.

POINT 9: CESSION DE TERRAINS À M. DIDIER JAECK ET M^{ME} SONIA ARNOLD

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **ACCEPTE**, que la vente du terrain soit réalisée au profit de M. Didier JAECK et M^{ME} Sonia ARNOLD au prix de 70 000 euros.

✓ **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte administratif ou notarié à intervenir, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

POINT 10: AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans le Budget Général et le Budget Forêt au début de l'exercice 2019, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors chapitre 16.

✓ **ACCEPTE** les propositions de Monsieur le Maire.

POINT 11: CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **DÉCIDE**, à compter du 01/01/2019, un poste d'agent contractuel relevant du grade de technicien territorial principal de 2^e classe est créé à raison d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

POINT 12: MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA MATERNITÉ DE THANN

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:
Vu le risque de fermeture de la maternité de l'hôpital de Thann.

Vu les engagements de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Groupement Hospitalier de la Région de Mulhouse Sud Alsace (GHRMSA) quant à la préservation d'un service de maternité de qualité au sein de l'hôpital de Thann.

Considérant l'importance du maintien de maternité de Thann pour les vallées de la Thur et de la Doller au regard des impératifs de santé publique et d'aménagement du territoire. Considérant les efforts réalisés par les hôpitaux du territoire au terme des rapprochements successifs tant par l'optimisation de leurs organisations qu'en matière de mutualisation des moyens.

D'affirmer avec force l'attachement unanime des élus des communautés de communes de Thann-Cernay, de la vallée de Saint-Amarin, de la vallée de la Doller et du Soultzbach, ainsi que celui des Parlementaires, conseillers régionaux et départementaux à la maternité de l'hôpital de Thann.

De demander le maintien de la maternité de l'hôpital de Thann.

POINT 12a: ADHÉSION À L'ASSOCIATION REST ! ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES SERVICES HOSPITALIERS THANNOIS

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **D'APPROUVER** l'adhésion à l'association REST ! - Association pour la Re-naissance des services hospitaliers thannois.

✓ **DE DÉSIGNER** M. Charles WEHRLÉN représentant de la collectivité auprès de l'association.

✓ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

POINT 13: RÉPARTITION DU LOYER DU LOGEMENT DE L'AGENT ONF ENTRE LES COMMUNES DE SAINT-AMARIN ET URBES

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **FIXE** le loyer du logement sis au 5 rue Clémenceau à 594.96 € par mois pour 2018 et à 602.39 € pour 2019 (augmentation selon IRL du 2^e trimestre 2018).

✓ **DÉCIDE** de répartir ce loyer entre les communes d'Urbès et Saint-Amarin au prorata des superficies forestières gérées par l'agent de l'ONF.



La vie dans notre cité



Création de l'Amicale de donneurs de sang bénévoles de Saint-Amarin

C'est dans le cadre feutré de la salle du Conseil Municipal de Saint-Amarin que Monsieur le Maire, Charles WEHRLÉN, a accueilli la nouvelle Amicale de donneurs de sang bénévoles à l'occasion de son assemblée générale constitutive. Il dit sa satisfaction de voir la constitution de cette nouvelle association qu'il

appelait de ses vœux depuis longtemps, félicite le nouveau président de l'Amicale, Bastien HILDENBRAND, ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration de l'Amicale de donneurs de sang.

Charles WEHRLÉN précise que la commune soutiendra la jeune association par la mise à disposition de locaux, de moyens logistiques pour la tenue des collectes de sang, eu égard à l'importance du don du sang, « geste altruiste et indispensable à la santé des citoyens ».

Il remercie vivement madame la Maire-adjointe Michèle JOUHANNET pour la gestion des collectes de sang qu'elle a assurée par le biais de la commune depuis plusieurs années, avec compétence et efficacité.

Michèle JOUHANNET se réjouit de la création de l'Amicale, elle assurera une transition technique avec la nouvelle équipe de l'Amicale qu'elle salue chaleureusement.

Le Président Bastien HILDENBRAND, dans un discours engagé et volontaire, remercie Monsieur le Maire et la municipalité de Saint-Amarin, pour l'accueil réservé à la nouvelle Amicale de donneurs de sang.

Il s'engage, au nom de l'Amicale, à susciter les dons du sang et de plasma au sein de la ville de Saint-Amarin, aidé en cela par l'équipe du Conseil d'administration.

Il remercie de manière appuyée le délégué de secteur : Monsieur Gérard BRUETSCHY pour l'aide et les conseils efficaces prodigués à l'occasion de l'élaboration de l'Amicale.

Le Président dévoile quelques pistes pour dynamiser, à Saint-Amarin, l'indispensable collecte de sang : publicité, informations avant la collecte, accueil, intendance, renforcement des liens avec les Amicales des autres villages, diversification des lieux de collecte etc.

Gérard BRUETSCHY félicite la nouvelle équipe de l'Amicale des donneurs de sang, il rappelle, en quelques chiffres, la nécessité du don de sang : « en Alsace nous avons besoin de 700 poches de sang par jour pour venir en aide aux malades, c'est considérable, seuls 4% des Français donnent leur sang, les besoins du précieux et irremplaçable produit sanguin sont importants », en rajoutant « que le sang sauve des vies ou aide à soigner quotidiennement des malades ». Il encourage la jeune association à œuvrer pour faire naître à Saint-Amarin de nouvelles vocations de donneurs de sang.

Un pot de l'amitié conclu de belle manière l'assemblée constitutive, chacune et chacun ayant déjà les yeux tournés vers la première collecte de sang qui aura lieu le **6 mars 2019 à la salle du CAP**.

Les Brevés SAINT-AMARIN

L'Amicale des donneurs de sang de Saint-Amarin :



Président : Bastien HILDENBRAND

Vice-Président : Joseph PETER

Trésorière : Jessica DA COSTA

Secrétaire : Marie-Martine VUILLARD

Assesseurs : Denise GULLY -

Marie MANZONI - Maurice BRUCKERT

Bien sûr, le don du sang est un acte gratuit, un acte de générosité ! Ceux qui souhaitent adhérer et soutenir l'association sont les bienvenus. La cotisation annuelle est de 10 €.



La vie dans notre cité

Les Brèves

SAINT-AMARIN



Un label avec 3 cœurs pour la ville de Saint-Amarin

La nouvelle vient de tomber ! La commune de Saint-Amarin a obtenu 3 cœurs pour le label 2019 « Ma commune a du cœur » Ce label vise à valoriser les communes les plus mobilisées sur la prévention des arrêts cardiaques.

La commune de Saint-Amarin fait donc, à présent, partie des communes d'excellence en terme de lutte contre l'arrêt cardiaque. L'attribution du label s'appuie sur des critères tels que l'équipement de la commune en défibrillateurs (nombre, localisation, accessibilité, maintenance) et également sur la formation et l'information de la population sur les DAE, les actions de formation aux gestes de premiers secours...

L'obtention de ce label est aussi l'occasion de vous rappeler l'emplacement des défibrillateurs dans notre commune :

- Ecole élémentaire de Saint-Amarin
- Cercle catholique
- Stade de football

N'hésitez pas à les utiliser en cas de besoin pour sauver une vie.

Nous vous rappelons également que l'**association SESAME** organise chaque année **les parcours du cœur**. La prochaine édition aura lieu le **dimanche 28 avril 2019 au CAP**.

Les Parcours du Cœur sont la plus grande opération de prévention-santé organisée en France. Ils ont pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque. Cette manifestation s'articule en général autour d'un parcours pédestre et de différents ateliers sur l'utilisation des défibrillateurs, l'alimentation et la santé.



Commémoration 11 novembre

2018, année du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, fut marquée par de nombreuses commémorations. A Saint-Amarin De nombreuses personnes assistèrent aux cérémonies commémoratives. Après un dépôt de gerbe au cimetière et la célébration de la grande Messe, la commémoration se poursuit devant le monument aux morts avec solennité et recueillement. Les enfants déposèrent la flamme du soldat inconnu arrivée de Verdun la veille. Les interventions du Président de l'UNC, du Souvenir Français et de notre Maire ponctuèrent la cérémonie. Cette commémoration fut aussi l'occasion de décorer 7 Sapeurs-Pompiers pour 10, 30 et 40 ans de dévouement au service de notre population. Ces moments de recueillement furent accompagnés par L'école élémentaire, la Chorale, la Musique Municipale et la Clique des sapeurs-pompiers. Puis, le cortège se rendit au monument des Goumiers pour un ultime moment de recueillement assorti d'un dépôt de gerbe.



La vie dans notre cité

Vœux de la Municipalité

La Musique Municipale, sous la direction de Nicolas JARRIGE, a introduit musicalement la cérémonie des vœux lors de l'arrivée filmée des divers invités.

Accueilli par les vœux colorés de Cyrille AST, 1^{er} adjoint, notre Maire a présenté ses vœux devant une belle assemblée représentant les forces sociales-professionnelles et associatives. Il rappela le travail effectué tout au long de l'année 2018 et les projets qui sont devant nous. Un film retraça l'année passée, riche en événements culturels, patriotiques, sportifs.

Notre Maire honora Michèle ROULET, au service de la commune pendant plus de 40 ans dans l'équipe administrative.

Présent dans notre assemblée, Nos 2 conseillers départementaux, Annick LUTENBACHER et Pascal FERRARI ont honoré M. René DESCHLER en lui remettant la médaille départementale associative pour son engagement et son dévouement au sein de diverses associations Saint-Amarinoises.

La soirée s'est terminée en honorant les donateurs de sang, les nombreux bénévoles qui apportent leur aide aux décorations de Noël et autres travaux, les lauréats du concours des maisons fleuries.

Les discussions se poursuivirent autour du pot du nouvel an proposé par la commune.



Maisons fleuries



Comme les années précédentes, la commune mais également les habitants font des efforts pour que notre cité soit belle et accueillante. Le fleurissement concourt à rendre notre cité colorée.

Aussi, le 11 août, la commission « fleurissement » animée par Michèle JOUHANNET a déambulé dans les rues de la commune pour rechercher et établir le palmarès « maisons fleuries 2018 »

Les heureux récipiendaires ont reçu leurs prix lors de la cérémonie des vœux.

Forum des Associations



Le 3^e forum des associations s'est tenu au CAP le vendredi 7 et samedi 8 septembre. Une vingtaine d'associations ont présenté leur activité. Le vendredi après-midi, les élèves de l'école primaire ont été accueillis au forum. Encadrés par les enseignants, nos petits élèves se sont renseignés au fil des stands qu'ils visitaient. Le samedi, les visiteurs ont pu se renseigner sur les diverses activités proposées par nos associations. Ils ont pu apprécier la diversité offerte puisque culture, sport, humanitaire, patriotisme étaient fort bien représentés.

Le forum est aussi un lieu d'échanges entre associations !

La vie dans notre cité

Travaux dans la cité

D'importants travaux de mise en conformité et d'accessibilité sont en cours à l'école primaire et la mairie. Débutés à la rentrée de septembre, ceux-ci devraient être terminés pour le printemps 2019.

Ces travaux concernent l'accessibilité des locaux mais également des mises conformité «incendie» pour l'école primaire. Au terme de ces travaux, les élèves et enseignants disposeront d'une école renouvelée et agréable.



Travaux dans la cour de l'école



Salle de classe de l'école primaire en travaux



La mairie «subit» également d'importants travaux d'accessibilité mais également une réorganisation des bureaux afin d'apporter un plus grand confort à nos administrés mais également à nos employés.



Réalisation du bureau d'accueil en mairie pour les papiers d'identité



*L*a vie dans notre cité

Comme vous avez pu le voir, le collège Robert Schuman est dans une phase d'importante reconstruction. Cet important chantier piloté par le Conseil Départemental, débuté à l'été 2018, va se poursuivre sur plusieurs années. Les travaux vont bon train et respectent le planning initial.



Collège Robert Schuman

Parmi les autres travaux, nous pouvons citer :



Rénovation appartement école maternelle



Travaux de broyage

La vie culturelle

Le CAP, le Cercle, le Musée Serret, trois lieux où, durant tout le second semestre, s'est exprimée la vie culturelle Saint-Amarinoise !

Musique au CAP

Jazz New-Orléans, Blues, Rock, POP, Musique Classique, la diversité a ravi les quelques 2300 spectateurs qui ont assisté au festival « Jazz Amarinois », au concert des Tempo Kids et à celui des Elles Symphoniques. Plus de 150 musiciens et chanteurs ont investi la scène du CAP pour ces 3 événements.



La 11^e édition se déroulera les 25, 26 et 27 octobre 2019.



La 10^e édition de Jazz Amarinois a tenu toutes ses promesses !

Sur 3 jours, c'est une quarantaine de musiciens qui se sont succédés sur la scène du CAP.

Une émotion partagée le vendredi 26 avec le concert hommage à Didier LOCKWOOD proposé par Fiona MONBET, superbe violoniste, qui fut son élève. Fiona a rejoint sur scène le Sant Andreu Jag Band de Barcelone dirigé par Joan CHAMARRO. La jeunesse et le talent de l'ensemble a enthousiasmé l'auditoire. Parmi les jeunes musiciens, la violoniste Elia BASTIDA a montré toute sa virtuosité dans ses interprétations solo ou en duo avec Fiona MONBET.

En cette année particulière, le concert du samedi 27 proposé par le Big band de l'armée de l'air et le Spirit of Chicago Big Band a honoré le centenaire de la fin de la guerre de 14-18.

Dimanche 28, Le blues ne fut pas en reste avec les très belles interprétations d'Anne SORGUES accompagné par l'excellent guitariste Yuan GUILLEVIC.

Et puis, notre fidèle Robert MÉRIAN a réuni quelques amis musiciens pour un concert de Jazz New-Orléans de haute facture. L'école de danse du Lycée Schuré de Barr a pris possession de l'espace scénique pour associer musique et danse sur quelques morceaux.



Les Tempo Kids reviendront le 3 novembre 2019.

Et de trois pour les Tempo Kids !

La jeunesse fut encore à l'honneur avec le très beau concert des Tempo Kids. Pour la 3^e année, devant 500 spectateurs, le CAP a résonné des chansons du répertoire français et international interprétées par une pléiade de jeunes chanteurs. Pour ce concert, une section « cordes » est venue renforcer les jeunes musiciens.



Un très beau moment musical au CAP !

La musique classique a investi le CAP la veille du 11 novembre grâce à l'orchestre « Les Elles Symphoniques ». Les 42 musiciennes dirigées par Valérie SEILER ont comblé les mélomanes venus en nombre pour entendre les compositions de Rossini, Bizet, Monti... La Soprano Martine HICKENBICK a interprété Carmen avec talent mais aussi d'autres airs connus ou plus récents du répertoire comme « your love » d'Ennio MORICONE.



La vie culturelle



Théâtre et Humour au Cercle !

Le Cercle a accueilli la compagnie Ramdam Théâtre pour 2 représentations de la pièce « J'aime beaucoup de ce que vous faites ». Mise en scène par Blandine CUSSO, cette comédie a été appréciée par le public présent lors des 2 représentations des 5 et 6 octobre.

Le TASA ne fut pas en reste et a présenté son « Elsassier Owa ». Sketchs, chansons, danses ont constitué le programme des 3 représentations les 13, 14 et 20 octobre. Les jeunes acteurs encadrés par leurs aînés ont pu « goûter » aux joies d'être sur scène.



Prochaine édition les 16 et 17 novembre 2019.

Un Week-End artistique à Saint-Amarin !

Pardon, pouvez-vous m'indiquer où se trouve le Cercle ? Ah, il y a aussi quelque chose au Cercle ? L'exposition peinture et sculpture, c'est bien au CAP ?

Voilà des questions posées les 17 et 18 novembre au CAP ou au Cercle car, ces jours-là, Saint-Amarin a respiré l'art sous toutes ses formes.

Ce sont 150 artistes qui ont investi nos lieux de culture et proposé à nos nombreux visiteurs, amateurs éclairés, un Week-End artistique.

Le Salon Amarin dans sa 14^e édition a présenté plus de 450 œuvres sous l'œil bienveillant de nos 2 invités d'honneur, Corine CHAUVET et Daniel THERASSE. Peintures, Sculptures emplissant la salle du CAP ont montré l'originalité, l'éclectisme, la richesse qui caractérisent nos artistes exposants. Les visiteurs ont apprécié la qualité, la beauté des œuvres présentées.

Et puis, Daniel BOURGOIS, artiste en résidence au Cercle, et Régine FIMBEL, Professeur d'arts plastiques avaient convié une cinquantaine d'artistes dans ce nouveau lieu de culture. Peintres, Potiers, Céramistes, Musiciens... ont investi le Cercle durant ces 2 jours pour un Show de l'Art « Art Is Show ». Pour répondre à toutes les demandes, la mairie avait installé les chalets de bois à l'extérieur afin d'accueillir tous les artistes. Mini-spectacle, démonstrations diverses et insolites, exposition d'artisans d'art ont rythmé le Week-End du Cercle.

L'expression artistique fut le maître mot pour ce magnifique moment de la vie Saint-Amarinoise.



Les modèles réduits en vedette au CAP

Organisée le 5 octobre par l'amicale de Sapeurs-Pompiers, l'exposition de modèles réduits a ravi petits et grands. Les maquettes présentées illustrent le remarquable travail d'exposants passionnés. Les démonstrations de très beaux camions dans les allées du CAP ont animé cette manifestation. Les plus jeunes ont pu tester leur agilité avec les télécommandes pour piloter ces camions de taille respectable.



La vie culturelle



Culture et Histoire

Le centenaire de la fin de la guerre de 14/18 fut l'occasion pour le Musée Serret de proposer une expo temporaire consacrée à l'arrivée du Jazz en Europe et au chef d'orchestre Jim REESE qui dirigea les Harlem Hellfighters, Big Band qui se produisit en France pour le plus grand bonheur des spectateurs découvrant cette nouvelle musique! Une quinzaine de tableaux permettait de retracer l'Histoire du 369^e régiment d'infanterie, régiment de noirs américains duquel étaient issus les musiciens composant ce Big band.

Pour combler les amateurs, une conférence dédiée à cet événement qui est l'arrivée du Jazz sur notre continent a été donnée par Guillaume

KOSMICKI, éminent spécialiste, à la maison du bailli le 27 octobre. Celui-ci rappela que les Harlem Hellfighters se seraient produits en 1918 dans notre vallée!

Le 28 octobre, un apéritif concert avec le Flat Feet Swingers a enthousiasmé le public venu au Musée Serret. Gilbert MENY, le conservateur, évoqua l'arrivée du Jazz mais également le souvenir de cette période douloureuse qui prenait fin. Tout le monde fut convié à partager le verre de l'amitié.

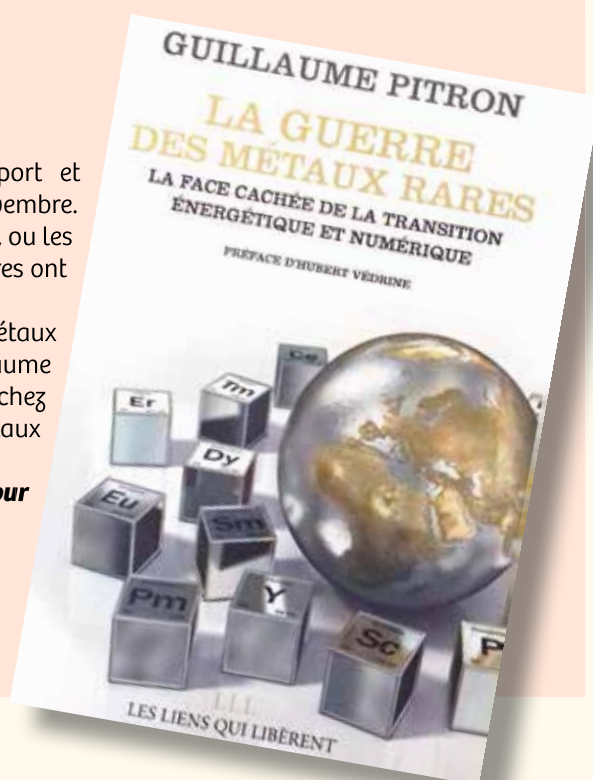
Ces événements organisés conjointement par Les Amis du Musée Serret et Jazz Amarinois ont ponctué un beau Week-End consacré au Jazz et à sa dimension historique!

Festival du film engagé et conférence

La 7^e édition du film engagé proposé par Thur Ecologie Transport et 2 associations amies s'est déroulée au CAP du 16 au 26 novembre. De grands thèmes furent abordés comme la crise grecque, 10 ans après, ou les déchets nucléaires. Les séances réservées aux élèves des écoles primaires ont accueilli plus de 600 enfants.

TET a proposé une conférence-débat fort intéressante sur les terres et métaux rares le 23 octobre. Pour animer cette conférence, le journaliste Guillaume PITRON œuvrant au Monde Diplomatique et à Géo est venu jusque chez nous. La conférence débuta par la projection du film « la guerre des métaux rares ».

Des sujets complexes et importants abordés avec des spécialistes pour alimenter notre réflexion!





Économie

Du nouveau à Saint-Amarin : de nouveaux commerces pour répondre aux besoins des habitants et des distinctions pour une belle entreprise familiale.



La succession est magnifiquement assurée dans la famille KORNACKER !

L'auberge du Mehrbächel distinguée !

Les marques «Hôtel au naturel» et «Valeurs parc naturel régional» récompensent le travail entrepris par la famille KORNACKER depuis de nombreuses années. A ce jour, 20 établissements seulement en France ont reçu la marque «Hôtel au naturel». «Valeurs parc naturel régional», nouvelle marque nationale, valorise les établissements pratiquant leur activité

dans le respect du développement durable. Aujourd'hui, le Mehrbächel dispose de 19 chambres joliment renouvelées. Le restaurant bien connu des habitants de la vallée poursuit sa belle aventure en proposant des spécialités alsaciennes confectionnées à partir de nombreux produits locaux par François, successeur de Daniel aux fourneaux. Son frère Pierre-Edouard gère la ferme.

Marinella, la nouvelle pizzeria de Saint-Amarin !

Depuis mi-décembre, au centre de Saint-Amarin, la pizzeria Marinella propose ses pizzas, pas moins de 13 sortes! Toutes sont cuites au feu de bois par Bruno, le pizzaiolo italien. Marinella, c'est aussi une épicerie fine proposant de beaux produits d'Italie. Marinella propose ses pizzas à emporter. Vous pouvez aussi les déguster sur place avec réservation. Cet été, une petite terrasse sera à la disposition de la clientèle.



Une nouvelle adresse à découvrir !

L'épicier du village

Depuis quelques mois, L'épicier du village a pris ses quartiers en lieu et place de l'ancien tabac. Ouvert 7 jours sur 7, L'épicier du village propose des légumes et fruits frais, des produits laitiers, certaines conserves et boissons. L'épicier du village se veut au service des consommateurs pour répondre à leurs besoins quotidiens.



Le petit commerce au service des consommateurs !

Prochainement

Pour 2019, l'association CAPSA et les associations locales se mobiliseront pour proposer un programme culturel varié, accessible, convivial, instructif!

Ainsi pour le 1^{er} semestre, sont prévus :

Nouvelle saison du TASA

Après cinq mois de répétitions, la troupe du TASA est prête pour la 29^e saison du TASA. La pièce adaptée en alsacien par André ZIEGLER et Albert FRITSCH « F.K.K en Dämpfhusa » sera jouée 10 fois à partir du samedi 26 janvier. Pièce tout public, à déguster en famille et sans modération.



Représentation les 26 janvier, 2, 3, 8, 9, 16, 17, 22, 23 février et 2 mars.

Cavalcade 2019



Organisée par l'association CAPSA, les amis carnavaliers, l'association Valthur Boue Team et avec le concours de la mairie, la cavalcade se déroulera sur 1 W.E. Cette année, une nouveauté avec **la cavalcade des enfants** le samedi après-midi! Le bal pour

l'élection de Miss Carnaval sera animé par les Thurtalers. Le dimanche tout démarre à 6h11 avec le Morgenstreich. La grande cavalcade s'élancera à 14h11! Avec ou sans déguisement un Week-End de bonne humeur vous attend! Bien sûr, vous pouvez aussi vous présenter à l'élection de Miss carnaval. Alors à vos déguisements, nous vous attendons!

LE CAP, Samedi 2 mars, Cavalcade des enfants à 15h11. Bal Miss Carnaval à partir de 20h11. Entrée : 9 € et 6 € (personnes costumées). SAINT-AMARIN, dimanche 3 mars, Morgenstreich dès 6h11. Grande cavalcade à partir de 14h11. Animation au CAP avec les groupes de musique.

Expo hommage « Alfred GIESS » - bourse aux tableaux

Pour cette 7^e édition, l'association CAPSA et Robert ANISIMOFF, le commissaire de l'exposition, vous proposent de découvrir ou redécouvrir l'œuvre d'Alfred GIESS (1901-1973), peintre alsacien né à Morschwiller-le-Bas. Grand Prix de Rome en 1929, Alfred GIESS a, en outre, réalisé une fresque sur les loisirs de montage pour l'Expo universelle de Paris de 1937. Il fût également membre de l'académie des Beaux-Arts à partir de 1955.



Comme pour les précédentes éditions, la bourse aux tableaux permettra aux visiteurs de rencontrer des collectionneurs passionnés par l'art pictural alsacien. Les passionnés, amateurs pourront échanger, acheter tableaux mais également divers ouvrages et produits présentés par les exposants.

LE CAP Dimanche 7 avril, 9h à 18h. Entrée : 3 €, gratuit pour les -12 ans.

Chasse aux œufs

Le Conseil Municipal des Enfants organisera la cinquième édition de la chasse aux œufs. Le départ sera donné devant le «Hirschpark ». La manifestation sera gratuite, de nombreux œufs seront cachés et tous les enfants seront récompensés. Venez nombreux et partagez avec nous ces moments d'amusement!



Samedi 13 avril à 15h.



Prochainement

Proposés par l'association CAPSA et les associations locales partenaires, Concerts, Expos, Conférences, Galas, Spectacles, ponctueront l'année culturelle de Saint-Amarin avec quelques surprises au programme!

Ainsi pour le 1^{er} semestre, sont prévus :

Auto, habitat & terroir



Rendez-vous à la 11^e édition de « **Auto, Habitat & Terroir** » organisée par l'association CAPSA.

Sur la place et dans la salle, + de 50 exposants vous feront découvrir les nouveaux modèles autos des grandes marques, les nouveautés de l'artisanat de l'habitat.

Venez goûter les spécialités du terroir, vins, fromages, pains, charcuterie, pâtisserie.

La Ludo d'Emilie accueillera petits et grands dans son espace réservé.

Le dimanche, venez voir les démonstrations d'acrobaties moto réalisées par Simon MTTZ, demi-finaliste de l'émission « La France a un incroyable talent ».

**Le CAP et PLACE DES DIABLES BLEUS.
Samedi 13 et dimanche 14 avril 10h à 18h.
Entrée libre - Buvette - Restauration sur place.**

Parcours du cœur



Diverses démonstrations seront proposées comme l'utilisation du défibrillateur, marche nordique, balade...

Une équipe de santé sera sur place pour donner des conseils.

Le CAP, Dimanche 28 avril, 10h à 14h.

Gala majorettes

Les Majorettes de Saint-Amarin vous invitent à leur Gala annuel. Nous vous attendons nombreux et dans la bonne humeur afin d'applaudir notre spectacle. Vente de gâteaux et tombolas.



**Le CAP, Samedi 18 mai, 20h30.
Entrée libre.**

Gala EMHT



**Le CAP, Samedi 1^{er} juin, 20h.
Entrée libre - Plateau.**

Concert Musique Municipale

Ce concert marquera le 50^e anniversaire de notre Musique Municipale. Pour l'occasion, l'harmonie « les loisirs Vétérats » de Ventron sont invités à se produire sur la scène du CAP aux côtés de la Musique Municipale.



**Le CAP, Dimanche 9 juin 17h.
Entrée libre - Plateau.**

Prochainement

Gala de Danse

Les classes de danse et de Zumba de l'association CAPSA vous convient à son gala de clôture avec + de 100 intervenants ayant suivi les cours tout au long de l'année.



Le CAP, Samedi 15 juin, 20h30.
Entrée : 7 €, 4 € pour -16 ans.
Places numérotées - Buvette - Pâtisserie.

Chorale Blue Lake Fine Arts Camp



Nous accueillerons la Chorale « **Blue Lake Fine Arts Camp** » venue des USA. 80 Choristes se produiront sur la scène du CAP. Auparavant, ils participeront à la cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin ou ils interpréteront les hymnes français et américains

LE CAP, mardi 18 juin, 20h30.
Entrée libre - Plateau - Buvette.

Fête de la Musique



Organisée par l'association CAPSA avec le concours de la Mairie, la fête de la Musique de Saint-Amarin est un moment convivial avec petite restauration, animations et bien sûr Musique!!

Place du CAP, vendredi 21 juin, à partir de 18h.

Feu de Saint Jean

Fête traditionnelle de la vallée de Saint-Amarin, les feux de la Saint Jean illuminent le village dès la nuit tombante.



Un feu d'artifice clôture cette belle tradition!

Samedi 22 juin.

Tour de la Vallée

44^e édition organisée par le Club Vosgien. Avec 2 parcours proposés:

Arrière vallée (50 kms) : Saint-Amarin, Markstein, Rothenbach, Saint-Amarin.
Le grand tour (100 kms) : Saint-Amarin, Markstein, Thann, Grand Ballon, Saint-Amarin.



Départ et arrivée Maison du Bailli.

6 et 7 juillet.

Fête de la Tarte Flambée

6^e édition organisée par la Musique Municipale. Pour la circonstance, les fours seront allumés dans la matinée! Dès samedi midi, les tartes flambées vous attendront.



Ambiance musicale, soirée dansante avec l'orchestre OSMOZ, marché aux puces dimanche matin dès 6h!
Concert apéritif, après-midi animée par « Guygss'Band ».

Place et/ou salle du CAP, 6 et 7 juillet.

Bal fête Nationale

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, le traditionnel bal du 14 juillet se déroulera le samedi 13 juillet à partir de 19h! Animation musicale, petite restauration, buvette seront proposées. Et puis, à 23h30 le ciel Saint-Amarinois s'illuminera du feu d'artifice offert par la commune.



Caserne des pompiers,
13 juillet à partir de 19h.
Entrée libre.



Prochainement



Conference Club Vosgien

Pour sa nouvelle conférence, le Club Vosgien propose d'aborder le thème du retour du loup dans les Vosges. Un film illustrera cette conférence.

**Le CAP, Vendredi 1^{er} février, 20h.
Entrée libre - Plateau.**



Et aussi :

Salon du Bien-Être

Un salon dédié au bien être organisé par Libre Events avec ateliers conférences.

Le CAP, 23 et 24 février de 10h à 19h.



Vide Armoires

Organisé par le SRSA, c'est l'occasion de faire de bonnes affaires et aussi de vendre vos bonnes occasions.

Le CAP, 10 mars de 10h à 19h.

Les conférences TET

L'Association Thur Ecologie Transport vous convie à 3 conférences abordant des thèmes différents mais restant fortement liés à notre environnement.

Lors de sa 3^e conférence du semestre, TET accueillera le philosophe français Dominique BOURG qui a rédigé de très nombreux ouvrages sur l'écologie, l'environnement.



**Les plantes invasives : vendredi 8 février à 19h30.
Maladie de Lyme : dimanche 31 mars à 14h.
Dominique BOURG : jeudi 25 avril à 19h30.
Entrée libre - Plateau.**

Musée Serret - exposition temporaire

Le Musée Serret, c'est aussi des collections sur l'histoire de la vallée, les métiers anciens. Parcourir le Musée, c'est assurément revivre l'histoire de notre territoire. Tout cela grâce aux bénévoles de l'association « les Amis du Musée Serret » qui effectuent un remarquable travail pour offrir aux visiteurs de belles collections.



Le Musée Serret ouvrira ses portes le 1^{er} mars. A partir du 1^{er} avril, les visiteurs pourront découvrir la nouvelle exposition temporaire « Art populaire d'alsace ».



Informations Générales

PanneauPocket, un nouveau moyen de communication à Saint-Amarin !

Une application pour être informé, prévenu et alerté de ce qui se passe dans sa ville.

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter la mairie de Saint-Amarin a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket.

Cette application vous permettra d'être informé des événements locaux et de l'actualité de la commune où que vous soyez et quand vous le souhaitez.

Comment procéder ?


C'est simple et gratuit. Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone portable en recherchant PanneauPocket sur votre moteur de recherche



ou



Lorsque l'application s'ouvre la liste des communes ayant souscrit à cette application apparaît. Elle est classée par ordre alphabétique. Il suffit de rechercher Saint-Amarin et de mettre la commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à droite du nom de la commune. Cela évitera de faire la recherche la prochaine fois. Pour naviguer sur les différents messages de la commune il convient de faire défiler les messages de droite à gauche.

A chaque fois que la commune rajoutera une nouvelle information vous serez prévenu par une notification sur votre téléphone portable. Les messages pourront concerner la vie de la commune mais également les alertes de tous genres.

Pour être toujours au courant de ce qui se passe dans votre ville, nous vous invitons à télécharger cette application sans tarder !



SOYEZ
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**

OFFERT PAR
LA MAIRIE !

 **PANNEAUPOCKET**
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



Informations Générales

Les Brevés

SAINT-AMARIN

Agir contre la Précarité Énergétique

Des aides pour rénover votre logement

Vous souhaitez rénover ou améliorer la performance énergétique de votre logement?

La Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin est engagée aux côtés de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de la Région Grand-Est et du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour vous aider à améliorer la qualité de votre logement. Selon votre situation vous pouvez bénéficier jusqu'à 60 % de subvention pour réduire votre facture énergétique.

Des conseils gratuits

Plusieurs organismes publics proposent aux propriétaires occupants ou bailleurs des conseils gratuits pour rénover et améliorer leur logement. Ces organismes sont des Points Relais Info Service. Ils vous accompagnent tout au long de vos démarches. Que vous ayez une question ou un projet, n'hésitez pas à les contacter. Ils vous donneront une information Gratuite, Objective et Indépendante.

Il est préférable de prendre contact avec le Point Relais le plus proche avant d'engager toute démarche de travaux de rénovation.

Vos Points Relais Info Service

Espace Info Energie du Pays Thur Doller :
5 rue Gutenberg - 68800 VIEUX-THANN
03 89 35 73 34 - infoenergie@pays-thur-doller.fr
ADIL 68 - Agence Départementale d'Information sur le Logement
Colmar : 03 89 21 75 35 - Mulhouse 03 89 46 79 50
contact@adil68.fr - www.adil68.org.

Un site internet pour vérifier votre éligibilité et déposer votre demande

Pour vérifier vos conditions d'éligibilité et faire votre demande de subvention par voie dématérialisée rendez-vous sur le site internet: monprojet.anah.gouv.fr

Des aides financières

Si vous êtes propriétaire-bailleur ou propriétaire-occupant modeste ou très modeste, vous pouvez bénéficier jusqu'à 60 % de subvention. Selon les travaux envisagés deux offres vous sont proposées par l'ANAH: Habiter Mieux «sérénité» et Habiter Mieux «agilité». Une équipe de professionnels vous accompagne gratuitement tout au long de votre projet, dans vos démarches (informations et vérification de l'éligibilité aux aides, diagnostic, préconisation de travaux, analyse de devis, montage financier des projets).

Prenez contact avec votre Point Relais Info Service.

**Gain énergétique 25% minimum exigé
PB sur bourg centre uniquement (pour l'instant)**

**Financé dans le cadre du PIG partenarial
2018-2023**

DISPOSITIF SERENITE

AIDES	POTM	POM	PB
GAIN HM	25 %	25 %	35 %
PLAFOND TRAVAUX	20 000 €	20 000 €	60 000 € à 80 000 €
ANAH taux maximum	45 %	30 %	35 %
HABITER MIEUX	10 % dans la limite de 2 000 €	10 % dans la limite de 1 000 €	1 500 €
CD68	500 €	500 €	750 €
EPCI	5 % dans la limite de 1 000 €	5 % dans la limite de 1 000 €	5 % dans la limite de 1 000 €
CITE après déduction des aides publiques	30 %	30 %	

3 types de travaux au choix en maison individuelle

- Changement de chaudière ou de mode de chauffage.
- Isolation des murs par l'intérieur ou par l'extérieur.
- Isolation des combles aménagés ou aménagables (rampants).

Possibilité de solliciter une aide supplémentaire auprès d'un fournisseur d'Energie CEE.

DISPOSITIF AGILITE

AIDES	POTM	POM
GAIN HM	Non exigé	Non exigé
PLAFOND TRAVAUX	20 000 €	20 000 €
ANAH Taux de subvention MAX	45 %	30 %
EPCI	5 % dans la limite de 1 000 €	5 % dans la limite de 1 000 €
CEE si travaux simples	Valorisation par le PD	Valorisation par le PD
CITE après déduction des aides publiques	30 %	30 %

POM : Propriétaire Occupant Modeste
 POTM : Propriétaire Occupant Très Modeste
 PB : Propriétaire Bailleur

CITE : Crédit Impôt Transition Énergétique
 CEE : Certificat d'Economie d'Énergie



Informations Générales

Carte d'identité et Passeports - Prise de rendez-vous

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation se rapportant aux cartes d'identité et à l'obligation pour les communes de disposer d'un dispositif de recueil pour la délivrance des titres, la mairie de Saint-Amarin a été la seule commune de la vallée de Saint-Amarin à être équipée de ce dispositif.



Environ 1700 cartes d'identité et passeports ont été délivrés à la mairie de Saint-Amarin en 2018. Compte tenu du nombre important de titres délivrés, il a été nécessaire de mettre en place un système de rendez-vous afin de pouvoir accueillir le public dans de meilleures conditions.

A compter du 1^{er} février 2019 un nouveau service sera proposé aux administrés qui voudront refaire leur carte d'identité ou leur passeport.

Ils pourront désormais, s'ils le désirent, prendre rendez-vous en ligne directement sur le site internet de la commune qui proposera les différents créneaux horaires disponibles pour les rendez-vous en mairie se rapportant aux passeports et cartes d'identité.

Nous vous invitons à utiliser ce nouveau service qui facilitera votre prise de rendez-vous et évitera de devoir téléphoner à la mairie pour prendre un rendez-vous.

Néanmoins, si vous le souhaitez, il sera toujours possible de venir en mairie ou de téléphoner pour prendre rendez-vous.



Don du sang

Les prochains dons du sang auront lieu le **mercredi 6 mars, mercredi 10 juillet et mercredi 6 novembre** de 16h30 à 19h30 au CAP.

Venez nombreux effectuer un acte de solidarité rare et précieux.

Nous comptons sur vous !





Informations Générales

Les Brèves

SAINT-AMARIN

Journée Citoyenne



La traditionnelle journée citoyenne de Saint-Amarin se déroulera le **samedi 25 mai**. Lors de cette journée, de nombreux Saint-Amarinois se retrouvent pour apporter leur aide pour divers petits travaux de nettoyage et d'embellissement. Après l'effort, c'est le réconfort autour d'une collation prise en commun.

Élections Européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h au CAP.



Menus produits de la forêt

Les personnes intéressées par :

- une carte de ramassage de bois
- un fonds de coupe
- du bois d'affouage

sont priées de s'inscrire en mairie **avant le 30 avril 2019**.

Les lots seront attribués par l'agent forestier à partir du mois de juin.



Service de santé de proximité en danger



Après la fermeture des urgences, c'est la maternité de l'hôpital de Thann qui est menacée. La mise en service du pôle « Mère-Enfant » condamnerait les maternités de proximité. Demain, n'est-ce pas l'hôpital qui sera fermé ?

Pour contrer les décisions centralisées du GHRMSA (Groupement Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace) et de l'ARS (Agence Régionale de Santé), les habitants du Pays Thur Doller se sont constitués en association. L'association REST! constituée en novembre 2018 veut :

- Maintenir un service de maternité à Thann.
- Offrir aux futures mamans une proximité pour accoucher et permettre un suivi pré et post natal.
- Faire respecter les engagements pris lors de la fusion des services en matière d'investissements et de mutualisation des ressources médicales afin de pérenniser l'établissement.
- Conserver une personnalisation dans la qualité de prise en charge médicale et humaine.
- Lutter contre la désertification médicale.
- Préserver les emplois et renforcer l'attractivité de notre bassin de vie.

Vous aussi, apportez votre détermination à soutenir notre hôpital et notre maternité en adhérant à l'association. Toutes les infos sont sur www.association-rest.org



Informations Générales

Des citoyens parlent aux citoyens



Des citoyens parlent aux citoyens

Le Conseil de Développement du Pays Thur Doller, souhaite savoir quelles sont **vos attentes en matière d'informations** sur la vie de votre commune, sur les associations du territoire et ses actions. Mais aussi connaître vos motivations à vous engager dans des activités de votre commune, de votre territoire.

Le Conseil de Développement est une structure composée de plusieurs commissions et est entièrement constitué **d'habitants bénévoles des deux vallées**. Il a pour but de proposer des actions qui vous ressemblent et correspondent à vos attentes. Pour ce faire **nous avons besoin de votre avis**.

Nous vous invitons donc à répondre à notre enquête via le site Internet du Pays Thur et Doller :

www.pays-thur-doller.fr

**date limite de réponse
20 février 2019**

5 minutes seulement sont nécessaires pour y répondre !

N'hésitez pas à inviter vos connaissances et relations à participer massivement à cette petite enquête.

Informations Générales

Saint-Amarin recyclage

Collecte des encombrants non métalliques

6 février,
3 avril,
5 juin,
4 septembre,
6 novembre.

Attention, la collecte des encombrants c'est le mercredi.

D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

**Au parc de Wesserling
Rue des Fabriques**

de 8 h 30 à 11 h 30
samedi 16 mars,
samedi 15 juin,
samedi 14 septembre,
samedi 16 novembre.

Les D3E sont les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Ordures Ménagères Hebdomadaires

Tous les jeudis (sortir la veille au soir)
Sauf : jeudi 15 août (ramassage décalé au mercredi 14 août).

Collecte des encombrants métalliques

6 mars,
2 octobre.

DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

samedi 13 avril,
samedi 5 octobre.

Les DMS sont des produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés,...).

Plate-Forme déchets verts (carrière à Saint-Amarin)

Ouverture entre le 1^{er} mars et le 15 novembre (sauf jours fériés)

- Le mercredi de 10 h à 11 h 45,
- Le samedi de 9 h à 11 h 45.





Stat Civil 2018

Les Brèves

SAINT-AMARIN

Naissances

Mayron

le 7 août

De Nathalie SILBERNAGEL

Nicolo

le 10 août

De Cyril BARZASI et de Elisa TERMINI

Eglantine

le 21 août

De Cyrille MARCK et de Murielle HIGELIN

Laurine

le 22 août

De Boris GOTTSHECK et de Elodie CMELIK

Nour

le 5 septembre

De Abdelali et de Ikrame MARSANI

Noé

le 17 septembre

De Cédric SUTTER et de Rachel TLILI

Imriel

le 23 octobre

De Jacky et de Aline BONNEFOY

Énola

le 30 octobre

De Johan HUBER et de Catherine NAEGELEN

Xavier

le 31 décembre

De Guillaume PERREIRA et de Séverine JAECK



Mariages

Le 1^{er} septembre

Jonathan BAREISS et Marie DI NISI

Le 11 octobre

Noureddine BOUNEFIKHA et Malika BOUNEFIKHA

Le 7 décembre

Lionel DAL-DIN et Virginie BOLL



Décès

Le 25 août

Marthe WINTER née NEFF, 88 ans

Le 6 septembre

Robert LUTTRINGER, 73 ans

Le 11 septembre

Encarnaçao CORDEIRO née ROSA FERREIRA, 86 ans

Le 11 octobre

Jean-Marie MULLER, 61 ans

Le 20 octobre

Marie-Louise CHRISTEN née HAUG, 88 ans

Le 28 octobre

Denise WELKER née BREYER, 87 ans

Le 4 novembre

Christopher DEWAR, 64 ans

Le 17 novembre

Giovanni PIREDDA, 85 ans

Le 27 novembre

Raymond STRAUB, 77 ans



Calendrier des Manifestations 2019

Février

- Vendredi 1:** **Conférence Club Vosgien,**
Le CAP
- Samedi 2:** Soirée Baeckoffa,
Maison du Bailli
Elsasser Theater,
Le Cercle
- Dimanche 3:** Elsasser Theater,
Le Cercle
- Vendredi 8 :** Elsasser Theater,
Le Cercle
Conférence TET : plantes invasives,
Le CAP
- Samedi 9:** Elsasser Theater,
Le Cercle
- Samedi 16:** Elsasser Theater,
Le Cercle
- Dimanche 17 :** Elsasser Theater,
Le Cercle
- Vendredi 22:** Elsasser Theater,
Le Cercle
- Samedi 23:** Elsasser Theater,
Le Cercle
Salon Bien-Être,
Le CAP
- Dimanche 24:** Salon Bien-Être,
Le CAP

Auril

- Encaissement des Membres Bienfaiteurs de La Chorale « Écho de la vallée »**
- Lundi 1^{er}:** Ouverture Expo temporaire
au Musée Serret « Art et traditions d'Alsace »
- Dimanche 7:** Expo Hommage « Alfred GIESS » -
Bourse aux tableaux,
Le CAP
- Samedi 13:** Auto, Habitat & Terroir, 11^e édition,
Le CAP
Chasse aux œufs au Hirschpark
Auto, Habitat & Terroir, 11^e édition,
Le CAP
- Dimanche 14:** Canicross de la montée du Hochstein
Carnavaliers, Carpes frites,
Maison du Bailli
Vente de truites
Par les Amis du Firmenweiher
Conférence TET : Dominique BOURG,
Le CAP
- Judi 25:** Conférence TET : Dominique BOURG,
Le CAP
- Vendredi 26:** A.G. Crédit Mutuel,
Le CAP
- Samedi 27:** Parcours du cœur,
Le CAP
- Dimanche 28:** Parcours du cœur,
Le CAP

Mars

- Encaissement des Membres Bienfaiteurs des Majorettes**
- Vendredi 1^{er}:** Ouverture Musée Serret
- Samedi 2:** Elsasser Theater,
Le Cercle
Bal Miss Carnaval,
Le CAP
- Dimanche 3:** Morgenstreich
Cavalcade de Saint-Amarin
- Mardi 6:** Don du sang,
Le CAP
- Dimanche 10:** SRSA : Vide-Armoire,
Le CAP
Repas malgache,
Maison du Bailli
- Judi 21:** Remise de fourragères du 7^e BCA,
Place des Diables Bleus
- Samedi 23:** Amicale Sapeurs-Pompiers : après Ski,
Le CAP
- Dimanche 31:** Conférence TET : maladie de Lyme,
Le CAP

Mai

- Encaissement des Membres Bienfaiteurs de La Musique Municipale**
- Mercredi 1^{er}:** Aubade de la clique des SP
et de La Musique Municipale dans les rues
- Mardi 8:** Commémoration Fête de la Victoire,
Monument aux morts de l'église
Gala des Majorettes,
Le CAP
- Samedi 18:** Journée citoyenne
- Dimanche 26:** Élection Européenne,
Le CAP

Juin

- Quête des pupilles pompiers du 9 au 16 juin**
- Samedi 1:** Gala EMHT,
Le CAP
- Dimanche 9:** Gala de la Musique Municipale
50^e anniversaire,
Le CAP
- Samedi 15:** Gala de danse,
Le CAP
Concours de tir des ORSOR,
Stand de tir
- Dimanche 16:** Concours de tir des ORSOR,
Stand de tir
- Mardi 18:** Commémoration appel du 18 juin (18h)
Chorale « Blue Lake Fine Arts Camp » (USA),
Le CAP
- Vendredi 21:** Fête de la musique
- Samedi 22:** Feu de La Saint Jean



Calendrier des Manifestations 2019

Juillet

- Samedi 6 :** Fête de la tarte flambée,
Stammtisch du CAP et place des Diables Bleus
Tour de la vallée
- Dimanche 7 :** Fête de la tarte flambée,
Stammtisch du CAP et place des Diables Bleus
Tour de la vallée
- Mercredi 10 :** Don du sang,
Le CAP
- Samedi 13 :** Bal des pompiers,
Parking de la caserne
- Dimanche 14 :** Concours Agility,
Terrain du Hirschenbach
- Dimanche 28 :** Fête du miel,
Ruche école Mitzgach

Août

- Dimanche 25 :** Bargkilwa du Ski Club Edelweiss,
Chalet Edelweiss
- Samedi 31 :** Salon Thur Passion,
Le CAP
Fête foraine,
Place des Diables Bleus

Septembre

Encaissement de Membres Bienfaiteurs des SRSA

- Dimanche 1^{er} :** Fête foraine,
Place des Diables Bleus
Fête du COQ, Le CAP
Braderie
Salon Thur Passion,
Le CAP
- Vendredi 6 :** Forum des associations,
Le CAP
- Samedi 7 :** Forum des associations,
Le CAP
Fête foraine,
Place des Diables Bleus
- Dimanche 9 :** Fête foraine,
Place des Diables Bleus
- Vendredi 13 :** Festival POP/ROCK,
Le CAP
- Samedi 14 :** Festival POP/ROCK,
Le CAP
- Samedi 21 :** Spectacle 5^e Avenue,
Le CAP
- Samedi 28 :** Gala « Chorales réunies »,
Le CAP
- Dimanche 29 :** Concours de pêche,
Étang du Firmenweiher

Octobre

- Samedi 5 :** Visite d'un monde oublié, Expo Photo,
Le CAP
- Dimanche 6 :** Expo Photos Artistiques,
Le CAP
- Vendredi 11 :** Guy Montagné
dans « Pepette et Papy à L'Élysée »,
Le CAP
- Dimanche 13 :** Course des Diables Bleus
Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle
- Samedi 19 :** Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle
- Dimanche 20 :** Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle
- Vendredi 25 :** Jazz Amarinois, 11^e édition,
Le CAP
- Samedi 26 :** Jazz Amarinois, 11^e édition,
Le CAP
- Dimanche 27 :** Jazz Amarinois, 11^e édition,
Le CAP

Quête calendrier des Sapeurs-Pompiers du 11 au 18 novembre Encaissement des Membres bienfaiteurs du Souvenir Français

- Dimanche 3 :** Concert Tempo Kids,
Le CAP
- Mercredi 6 :** Don du sang,
Le CAP
- Dimanche 10 :** Concert symphonique,
Le CAP
- Lundi 11 :** Fête patronale,
Eglise
Cérémonie commémoration armistice,
Défilé, dépôts de gerbe aux monuments aux morts
Cimetière militaire et église
- Samedi 16 :** Salon Amarin, 15^e édition,
Le CAP
Carnavaliers, Soirée Moules frites,
Maison du Bailli
- Dimanche 17 :** Salon Amarin, 15^e édition,
Le CAP
- Du 21 au 24 :** TET : festival du film engagé,
Le CAP
- Samedi 30 :** Concert de l'Avant,
Eglise
- Du 1^{er} au 31 :** Animation de Noël par les E.H.T,
Commerces
- Dimanche 1^{er} :** Fête des aînés,
Le CAP
- Samedi 7 :** Procession vers la grotte de la vierge,
Hirschenbach
- Vendredi 13 :** Marché de Noël,
Le CAP
- Samedi 14 :** Marché de Noël,
Le CAP
- Dimanche 15 :** Marché de Noël,
Le CAP

Novembre

Décembre

PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLÉN, Maire: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Cyrille AST, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Jean SAUZE, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe: le lundi soir, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Michèle JOUHANNET, Maire-Adjoint: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie: 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin
Tél. 03 89 82 62 05 - Fax: 03 89 82 71 22

Courriel: mairie@uille-saint-amarin.fr

Site Internet: <http://www.uille-saint-amarin.fr>

Heures d'ouverture des bureaux:
tous les jours sauf samedi: de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.



Par respect pour
l'environnement, ce document
est imprimé sur du papier
sans chlore et avec des encres
à bases végétales